

Au **Courant du Lac**

Journal des gens d'ici à l'usage de tous

**Les dossiers
de Christine**

Boivin
Page 3



DÉMOGRAPHIE

DES CHIFFRES D'AUJOURD'HUI
POUR IMAGINER L'AVENIR

PAGE 8 et 9



SÉCURITÉ SUR LE LAC

PAGE 13

CHRONIQUE SANTÉ

LORS DE CONSULTATIONS FAITES PAR LA COOP, CERTAINS ONT MENTIONNÉ QU'IL SERAIT
INTÉRESSANT D'AVOIR UN SERVICE DE REPAS À DOMICILE.

ON EN PARLE EN PAGE 4

QU'EST-CE QU'UNE CJS ?

UNE COOPÉRATIVE JEUNESSE
DE SERVICES

PAGE 3

CONTRAT ÂINÉS

LA COOP ET LA JOUVENCE
S'UNISSENT

PAGE 14

Connaissez-vous LE CENTRE COMMUNAUTAIRE DES AÎNÉ-E-S DE JONQUIÈRE?

Le but premier de l'organisme est de maintenir l'autonomie des aîné-e-s en les soutenant au plan bio-psycho-social. « Être autonome ne signifie pas agir seul sans appui quelconque, mais être libre de ses actes et décisions, être capable de faire face à ses problèmes et être en mesure de faire appel aux ressources dont on a besoin » comme il est mentionné sur leur site Internet (<http://www.ainesdejonquiere.ca/>).

Présentement 3 000 personnes sont membres et la moitié d'entre elles sont en perte d'autonomie à domicile et reçoivent des services de maintien à domicile des Aîné-e-s de J.A.K., qu'on appelle depuis 1994 les Aîné-e-s de Jonquière. Son conseil d'administration est composé de 11 personnes, toutes des aîné-e-s.

Le montant pour devenir membre est de 25.00 \$, valide du 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque année, et c'est obligatoire d'être membre pour recevoir des services ou participer aux activités.

En plus des services qui touchent la santé psychologique tels le Bonjour quotidien, le Soutien moral, les ateliers de formation et les activités communautaires et éducatives, l'organisme offre des services qui concernent la santé physique (Repas à domicile, Transport, Aide domestique et aide pour activités de la vie quotidienne). **Présentement 30 000 repas sont livrés à domicile annuellement et 12 000 transports médicaux sont réalisés.**

Déjà des résidents de Lac-Kénogami profitent des services de transport et d'aide domestique ou encore participent aux diverses activités organisées au Centre communautaire. Avec le partenariat que la Coop établit avec l'organisme, nous pourrions avoir très bientôt le service de repas à domicile livré au Lac si la demande le justifie.

Repas à domicile

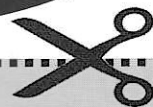
Lors de consultations faites par la Coop, certains ont mentionné qu'il serait intéressant d'avoir un service de repas à domicile pour les personnes âgées ou en perte d'autonomie. La Coop ne veut pas dédoubler des services existants et souhaite plutôt créer des partenariats avec des organismes

déjà présents et qui rendent de bons services à la population.

Dans ce sens, le Comité Santé de la Coop a rencontré les Aîné-e-s de Jonquière et l'organisme se dit prêt à offrir le service de Popote roulante (Repas à domicile) aux résidents de Lac-Kénogami. Ce service s'adresse aux personnes qui, pour des raisons de limitations physiques, problèmes de mobilité, arthrite, ou autres difficultés temporaires ou permanentes, ne peuvent se nourrir convenablement.

Pour la modique somme de 5 \$ par repas, on vous livre à la maison, du lundi au vendredi sur l'heure du midi, un repas comprenant soupe, plat principal et dessert pour le nombre de jours que vous désirez.

Le Comité Santé de la Coop aimerait savoir votre intérêt pour ce service. Si vous êtes intéressés, remplissez le coupon suivant et laissez-le au dépanneur de la Coop. On communiquera avec vous pour vous donner des informations supplémentaires et vous indiquer comment vous inscrire.



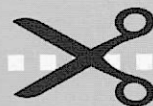
J'aimerais recevoir le service de repas à domicile

Nom.....

Adresse.....

Téléphone.....

Pour faciliter les services dans notre secteur, l'organisme recherche aussi des bénévoles, soit pour le transport des repas du midi, soit pour le transport et l'accompagnement des personnes à leurs rendez-vous de santé ou pour faire leurs courses. Les frais sont remboursés selon une politique de l'organisme. Si vous avez le goût de vous impliquer, faites-le nous savoir également.



J'aimerais éventuellement devenir bénévole pour un des services
des Aîné(e)s de Jonquière

Nom Téléphone

DU JAZZ À LA CHAPELLE SAINT-CYRIAC

Habituellement consacré à la musique classique, le comité des Concerts de la chapelle Saint-Cyriac fait exception pour son dernier concert de la saison en invitant le Quartette de jazz Pelletier-Tremblay à se produire le 6 avril prochain à 14 heures.

Cet ensemble regroupe des musiciens chevronnés dont le percussionniste Robert Pelletier qui est un habitué de la Chapelle Saint-Cyriac, s'étant déjà produit en duo avec Gaël Chabot-Leclerc ainsi qu'avec l'ensemble Vida Flamenca. M.

Pelletier est également membre de l'Orchestre symphonique du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Le saxophoniste Guy Tremblay est bien connu dans le monde du jazz et joue régulièrement avec plusieurs formations, dont le Gros Groupe, un big band déjanté créé en 2010 et dont il assure la direction musicale. On le retrouve aussi régulièrement dans la Ligue d'Improvisation Musicale.

À ces deux musiciens de renom se joint le contrebassiste Luc Lévesque, un vieux routier du jazz, qui se produit entre autres avec le groupe So Much Swing. Le Quartette sera complété par Gabriel Desjardins, un jeune pianiste de la région qui complète actuellement ses études musicales à McGill. Il a pris part aux trois dernières éditions du Festival Jazz de Québec ainsi qu'au Festival de Jazz de Lévis, et ce au sein d'une dizaine de projets différents.

Le programme musical sera varié et proposera des formations diverses, quelquefois des duos ou des trios. Le public présent aura l'occasion d'entendre des compositions originales des membres du groupe, ainsi que des standards de jazz à connotation printanière, un pro-



Le Chœur symphonique lors du concert du 15 février dernier : un beau moment à la chapelle!

Les
concerts
de la chapelle Saint-Cyriac



gramme réjouissant et rythmé pour faire fondre la neige d'un hiver qui s'étire.

Il est possible de réserver des billets au coût de 15 \$ en appelant aux numéros habituels : 418 542-0186 ou 418 695-5220. La Coop Lac Kéno (dépanneur) est aussi dépositaire (418 542-0183).

Pour informations supplémentaires :
Aline Guérin 418 412-1379
Alineguerin25@gmail.com


de solidarité
LAC KÉNO

5251 chemin du Quai,
Lac-Kénogami, Qc.,
G7X 7V6

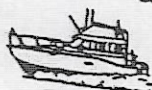
T 418.542.0183
F 418.542.2637

cooplackeno@live.com

BLEU MORIN
SPORTS

Réal Morin

BATEAU, MOTO, MOTONEIGE
TONDEUSE, SOUFFLEUR, ETC.



5817, CHEMIN DU QUAI
LAC-KÉNOGAMI (QUÉBEC) G7X 7V6

TÉL: (418) **547-6943**
FAX: **540-0358**

EXPERTS-CONSEILS
AquaTer-Eau inc.

Christian Denis, ing. M.Sc.A.
Président, Hydrogéologue

428, Rimbaud
Chicoutimi QC G7H 7N6
Tél. & Fax 418 612-1102
Cell. 418 550-8460

aquatereau@videotron.ca

Consommez judicieusement les poissons de pêche sportive et profitez des bienfaits sur la santé.

En février dernier, un groupe d'étudiants en médecine de l'Université de Sherbrooke a sondé les adeptes de la pêche blanche aux lacs Kénogami et LaMothe sur leurs habitudes de consommation du poisson de pêche sportive. Il ressort de leur étude que plus de 80 % des adeptes ne connaissaient pas les recommandations de santé afin de bénéficier pleinement d'un aliment riche en vitamine D, en acides gras oméga-3, en sélénium et en zinc.

Il faut savoir que certains poissons prédateurs, c'est-à-dire ceux qui mangent de petits poissons plutôt que des insectes ou autres invertébrés, accumulent naturellement au cours de leur vie plus de mercure dans leur chair. Il s'agit notamment du doré, du brochet, du touladi (truite grise), de la lotte (loche), de la grosse truite (omble de fontaine de plus de 12 pouces ou 30 cm) et du gros éperlan (longueur de plus de 10 pouces ou 25 cm). Ces poissons de bonne taille doivent donc être consommés avec modération pour pleinement bénéficier de leur valeur nutritive.

Généralement, une consommation saisonnière de ces prédateurs, même à une fréquence de un à deux repas par semaine durant trois

mois, ne représente pas un danger pour la santé. Car le corps humain aura le temps d'éliminer graduellement le mercure, en autant que la personne cesse de les consommer durant les mois qui suivent. Ainsi, si des personnes consommaient régulièrement et durant toute l'année diverses espèces de poissons prédateurs, elles devraient bien connaître et suivre les recommandations générales du tableau ci-dessous, pour prévenir une intoxication au mercure.

Plus particulièrement, les enfants de moins de 12 ans ainsi que les femmes enceintes, celles qui désirent le devenir bientôt et celles qui allaitent devraient choisir par prudence que des poissons insectivores ou ceux qui ne présentent pas de restriction au tableau ci-dessous. On recommande notamment de l'éperlan de petite taille (inférieure à 10 pouces ou 25 cm), de la truite ou ouananiche de petite taille (inférieure à 12 pouces ou 30 cm), du corégone et du sébaste. Ainsi, le

foetus ou le jeune enfant en pleine croissance pourra bénéficier en toute sécurité des bienfaits d'une alimentation riche en éléments nutritifs essentiels à la santé. Les nutritionnistes encouragent d'inclure chaque semaine le poisson dans son alimentation. Il suffit simplement de bien connaître ses habitudes de consommation de poissons prédateurs de la pêche sportive et d'ajuster, au besoin, son régime annuel selon l'espèce et sa taille.

Par Michel Savard

Agence de la santé et des services sociaux du Saguenay-Lac-Saint-Jean, avec la collaboration de l'Organisme des bassins versants du Saguenay (OBVS), du Comité de bassin du lac Kénogami et des rivières Chicoutimi et aux Sables (CBLK) et de l'Association pour la protection du lac Kénogami (APLK).



RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES

Nombre de repas recommandés selon l'espèce et la taille du poisson pêché*

ESPÈCE	PETITE TAILLE	MOYENNE TAILLE	GRANDE TAILLE
Grand corégone	sans restriction (35-40 cm)	sans restriction (40-45 cm)	sans restriction (≥ 45 cm)
Ouananiche	sans restriction (30-40 cm)	sans restriction (40-50 cm)	4 repas/mois (≥ 50 cm)
Omble de fontaine (truite)	sans restriction (15-30 cm)	sans restriction (30-40 cm)	4 repas/mois (≥ 40 cm)
Lotte (loche)	4 repas/mois (30-45 cm)	4 repas/mois (45-60 cm)	2 repas/mois (≥ 60 cm)
Doré jaune	4 repas/mois (30-40 cm)	4 repas/mois (40-50 cm)	1 repas/mois (≥ 50 cm)
Touladi (truite grise)	4 repas/mois (45-55 cm)	2 repas/mois (55-70 cm)	2 repas/mois (≥ 70 cm)
Grand brochet	4 repas/mois (40-55 cm)	2 repas/mois (55-70 cm)	1 repas/mois (≥ 70 cm)

* On peut doubler la consommation recommandée au cours d'une période d'un mois si on s'abstient de poissons prédateurs et de thon du marché pendant le mois suivant, ou encore la quadrupler si on s'abstient d'en consommer pendant les trois mois qui suivent.

Les jeunes enfants, les femmes qui planifient une grossesse, qui sont enceintes ou qui allaitent devraient éviter la consommation fréquente des espèces les plus susceptibles d'accumuler le mercure. Elles doivent plutôt opter pour des espèces marines et des poissons d'eau douce auxquels ne s'applique aucune restriction.

Ce tableau considère qu'un repas contient 230 grammes (8 onces) de chair de poisson avant cuisson. Votre limite de consommation doit tenir compte de toutes les espèces consommées durant le mois.

EXCAVATION

Denis Brisson Inc.
ESTIMATION GRATUITE
R.B.Q.: 2863373301

Tél.: (418) 542-7989
Fax: (418) 542-8660

TRANSPORT
TERRE • SABLE • GRAVIER
DÉNEIGEMENT

Bur.: 3672, Chemin de la Chapelle Lac Kénogami (Québec) G7X 0H9
Entrepôt: 3246, St-Dominique, Jonquièrre (Québec) G7Y 1B3

6 ENTRÉES D'EAU - CHAMPS D'ÉPURATION

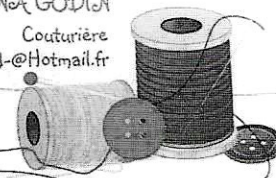
Au fil du temps

Minutieuse, professionnelle
Soucieuse du travail bien fait

418 512 3154
laissez vos messages

GIGI GODIN
Couturière
gigigod@Hotmail.fr

gigagodin@videotron.ca
3960 chemin du quai lac kénogami
ville saguenay



UNE FORÊT EN SURSIS

« La forêt n'est pas une donnée extérieure à l'expérience collective des Québécois. Elle en constitue plutôt un axe central. La forêt est une actrice de l'histoire québécoise et un des lieux de notre action collective. Parler d'elle, c'est réveiller les mémoires, les identifications, les appartenances, les attentes et les rêves des Québécois. »

J'ai voulu amorcer cette courte réflexion que je vous propose par cet extrait de *La forêt imaginée* de Jocelyn Létourneau et Fabrice Montal.

Le lac Kénogami est situé à quelques kilomètres à peine d'une des villes les plus importantes du Québec, plus encore depuis la fusion. Une grande partie de ses rives se situe à l'intérieur même des limites de la municipalité. Seule la partie sud du lac, celle adossée à la réserve faunique des Laurentides, échappe à la municipalité étant sous la responsabilité de la MRC du Fjord.

Couvert de forêt mature, le sud du lac Kénogami représente depuis quelques années déjà un objet de convoitise aux yeux de certains entrepreneurs forestiers. Situé à courte distance des exploitations, on peut comprendre l'intérêt des entreprises concernées de même que celui de la MRC qui doit défendre les besoins de ces entreprises qui sont très souvent des moteurs de développement de petites municipalités.

Alors je pose la question suivante : Que vaut un paysage? Je pose cette question aux dizaines de milliers de citoyens de Saguenay et d'ailleurs qui profitent chaque année de cet environnement ex-

ceptionnel que représentent le lac Kénogami et la forêt qui l'entoure. Hiver comme été, ce magnifique espace mi-civilisé, mi-sauvage offre la possibilité à toute une population, venant parfois de très loin, de pouvoir observer et profiter d'une nature riche et exceptionnelle.

Quand des spécialistes procèdent à l'évaluation d'une œuvre d'art, ils ne se contentent pas d'une évaluation strictement picturale, ils tiennent également compte de données historiques, sociales, voire anthropologiques, etc. En ce qui concerne le lac Kénogami, il devrait en être de même. Le devenir de ce trésor patrimonial ne devrait pas être abandonné à la stricte compétence d'un ministère ou d'une MRC. De plus, les politiciens en place devraient faire preuve de clairvoyance et de sagesse en ce qui concerne le développement du lac et du territoire qui l'entoure.

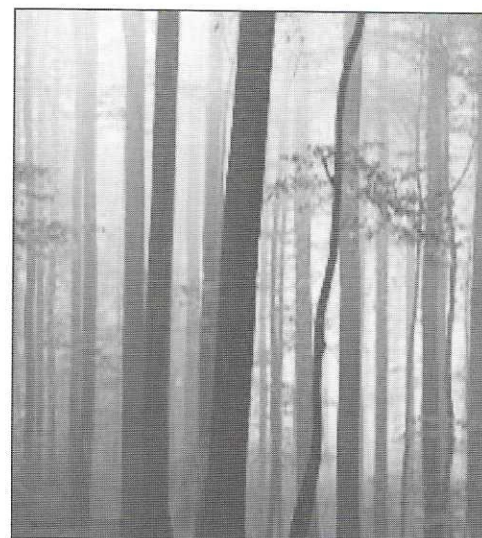
À l'échelle de l'Amérique du Nord, le lac Kénogami et les forêts qui l'entourent offrent un potentiel de développement récréotouristique exceptionnel et il est assez étonnant que ses rives ne soient pas plus développées. Peut-être que les gens d'ici ne se rendent pas compte de la richesse qu'ils ont entre les mains.

Le lac Kénogami n'est pas un lac de tête où résident deux ou trois castors. Le lac Kénogami offre à boire à une bonne partie de la population de Ville de Saguenay, tout en l'éclairant et faisant tourner quelques-unes de ses nombreuses usines. Mais plus encore, le lac Kénogami est un lieu où une partie de la population a choisi de s'installer et d'y vivre : là même où pendant plus d'un millénaire les autochtones passèrent avec leurs

embarcations pour se rendre jusqu'à la Baie James, là où naviguèrent les cageux de ceux et celles qui ont amorcé le développement du Lac-Saint-Jean, là où les gens de Saint-Cyriac durent abandonner leurs terres afin que le lac devienne réservoir.

Le lac Kénogami a payé un fort tribut au développement économique de notre région, il est peut-être temps que change sa vocation et que tout cet environnement naturel et collectif ne serve maintenant qu'au bénéfice des nombreuses activités de plein air qu'y si pratiquent déjà, tout en offrant à l'ensemble de la population régionale le simple privilège d'observer la nature telle qu'elle s'offre à nous.

Alain Corneau



Terre, Sable, Gravier
Fosse septique
Drainage
 Emmanuel Auclair 418.820.6759
 Stéphane Lachance 418.812.8012
 License: RBQ 5648-2789-01

**ESTIMATION
GRATUITE**

MEMBRE
APCHQ

4292 ch du Parc, Lac-Kénogami, G7X 0H9

Louis Brown
Samuel Trépanier Brown

2416, rue St-Dominique
 Ville Saguenay - Jonquière
 Québec G7X 6K6
418 547.2313
 fax : 418 547.8992



**étude
notariale**
 société en nom collectif
Brown

**Yvon Bouchard**

avec la collaboration de Pierre Laflamme,
Marc Rainville et Louis Pilote

STATISTIQUES SUR LA POPULATION DE LAC-KÉNOGAMI

Un article important pour l'équipe du journal paraissait dans le dernier numéro du *Au Courant du Lac*. Préparé avec grand soin par notre concitoyen Pierre Laflamme, il faisait état d'une recherche à partir des données de Statistique Canada sur la population de notre district et son évolution de 2006 à 2011 par tranches d'âges et par secteurs. Les tableaux présentés, vous l'aurez remarqué, peuvent paraître complexes et sans grand intérêt à première vue, mais c'est toujours pareil avec les chiffres, il faut savoir les faire parler. Ces statistiques amènent toutes sortes de questionnements qu'il nous paraît important de partager avec nos lecteurs.

CONSTATS GÉNÉRAUX

1. Nous comptons en 2011 une population totale de 2 195 personnes, répartie en trois secteurs : 310 à l'ouest du lac (côté de Larouche et de l'Île de sable), 850 au centre (à partir de l'édifice municipal vers l'ouest) et 1035 vers l'est (à partir du Chemin du Quai jusqu'au Camping Jonquière). Il est question ici de résidents dont l'adresse principale est à Lac-Kénogami.

2. Le nombre total d'habitants est demeuré relativement stable entre 2006 et 2011 : augmentation de 55 personnes (2,8 %). Le nombre de permis de construction pour de nouvelles résidences et l'augmentation de la valeur du parc immobilier nous font imaginer que la population du Lac augmente rapidement. Les chiffres nous apprennent le contraire!

3. C'est lorsque l'on consulte l'évolution par tranches d'âge qu'un phénomène assez spectaculaire de migration se révèle. On constate, grosso modo, que la population de 0 à 49 ans a diminué de 6 % (-130 personnes) toujours entre 2006 et 2011, pendant que les 50 ans et plus ont augmenté de 9 % (+185 personnes). Un écart donc de 15 % entre, disons, la population active (travailleurs et jeunes familles) et les retraités et/ou ceux qui se préparent à l'être.

4. Autre statistique surprenante : le groupe des 30-40 ans qui augmente son nombre relatif de 46% en 2011. S'agit-il d'un retour de jeunes élevés ici qui s'y établissent au début de leur vie professionnelle ou pour d'autres rai-

sons inconnues. (Il ne faut pas oublier de soustraire 5 ans aux individus de 2011 si on veut bien comprendre l'évolution entre 2006 et 2011).

5. Autre fait digne de mention : le départ d'un nombre significatif des personnes à partir de 75 ans. On peut penser qu'il y a là une question d'insécurité par rapport à la proximité des services et aux exigences des tâches d'entretien de propriétés souvent devenues trop grandes pour les besoins.

Malgré quelques surprises, la plupart des données présentées confirment les phénomènes que nous observons autour de nous. Départ des familles lorsque les jeunes atteignent l'âge scolaire, arrivée de jeunes retraités qui ont souvent été des résidents saisonniers, départ des personnes âgées pour des raisons de sécurité et des tâches d'entretien. Elles entraînent cependant des questions pour tous ceux qui s'intéressent au développement de notre coin de pays.

QUESTIONNEMENTS



Quel impact le fait de vivre dans une communauté composée très majoritairement de personnes « relativement » âgées peut-il avoir? Certains valorisent un type d'environnement où dominent la tranquillité, la sécurité et les beautés de la nature, quitte à vivre dans un genre d'enclave, comme on en voit de plus en plus aux États-Unis. Le « tissu social » de tels regroupements ne risque-t-il pas de s'appauvrir sans la présence de jeunes familles qui amènent dynamisme, préoccupations professionnelles, présence d'enfants qui constituent notre avenir? Une communauté « équilibrée », ouverte, doit se poser ces questions et faire des choix en conséquence. Il faudra alors se demander, avec ce qui nous reste de jeunes familles, qu'est-ce qui pourrait contribuer à ce qu'elles demeurent ici et à en attirer d'autres.

La rétention de la population plus âgée constitue une autre préoccupation. Il est certain que des services de proximité mieux développés auraient un impact positif sur ceux qui désirent prolonger leur séjour ici. Cet élément confirme la pertinence des efforts actuels de la Coop dans ce sens par le biais du Comité Santé qu'elle a mis sur pied.

Bref, pour assurer non seulement le maintien mais la croissance de notre population actuelle, il y aurait certainement lieu d'imaginer ensemble des moyens de développement. De nombreux obstacles devront être contournés : étalement de la population sur un vaste territoire, divisions entre clans et classes sociales très diverses, absence de services scolaires et d'équipements récréatifs à jour, manque d'organisation socio-politique structurée. Il ne faut cependant pas sous-estimer le potentiel de notre milieu : groupes dynamiques en place (coop, Jouvence, journal, APLK, Concerts, pastorale, ressources municipales, cohorte de jeunes professionnels retraités compétents...), infrastructures de qualité (édifice municipal, chapelle, coop, réseau routier...), potentiel récréotouristique et forestier. Il y a aussi, il ne faut pas l'oublier, une histoire de succès collectifs réalisés grâce au regroupement et à la force de résistance des gens d'ici : lutte pour une juste compensation suite au rehaussement du niveau du lac, entente sur les règles de gestion du niveau du lac avec

l'APLK, la réaction spontanée lors de la fermeture du pont sur la Rivière-aux-Sables, les améliorations de la chapelle, le succès des concerts de la chapelle. Tout porte à croire que nous pouvons réussir à bâtir sur ces réalisations et à assurer, à une échelle qui nous conviendra et avec l'encadrement nécessaire, un développement harmonieux pour nous et nos enfants. Les chiffres que nous avons commencé à explorer pourront sans aucun doute nous guider dans nos décisions.

Il nous reste à organiser des « tables » pour poursuivre les réflexions et leur donner des suites concrètes. Un projet est en voie de réalisation à cet effet dès ce printemps. Quelques leaders du milieu seront convoqués bientôt pour tenter de proposer des perspectives au milieu et soutenir le débat sur notre avenir collectif. Votre journal suit ce dossier de près...

BIBLIO
RÉSEAU
BIBLIO

du Saguenay-Lac-Saint-Jean

Bonjour chers lectrices et lecteurs,

Comme vous avez pu le constater si vous êtes venus à la bibliothèque dernièrement, une nouvelle personne s'est ajoutée à l'équipe des bénévoles. Il s'agit de Lisette Audet à qui nous souhaitons la plus cordiale des bienvenues. Nous en sommes très heureuses!

Parmi les nouveautés, nous avons le premier tome de la série *Le clan Setton* qui est une suite de *La fille du pasteur Culen*; ainsi que les tomes 1 et 2 de *Les gardiens de la lumière* de Michel Langlois. Sachez, de plus, qu'il vous est maintenant possible d'avoir accès au prêt

numérique simplement en vous inscrivant à la bibliothèque. C'est un service qui n'est offert dans aucune bibliothèque de Saguenay. Avec le réseau biblio du Saguenay-Lac-Saint-Jean dont on fait partie, il est possible de le faire. Plusieurs livres y sont disponibles, même des nouveautés. Informez-vous! On peut vous aider à y accéder. La bibliothèque est toujours ouverte le mardi de 18 h 30 à 20 h. De plus, si vous n'avez pas fini de lire un livre que vous avez emprunté et que vous désirez le renouveler, vous pouvez le faire par téléphone en composant le 418 695-4717 pendant les heures d'ouverture.



Les bénévoles de la bibliothèque,
Karine, Caroline, Lise et Lisette



Une entreprise s'installe à Lac-Kénogami...

Un gage de notre dynamisme.

Depuis trois ans, une jeune entreprise de Lac-Kénogami dans le secteur des télécommunications travaille à fournir un service Internet haute vitesse à des citoyens qui sont mal desservis ou insatisfaits. Il s'agit d'INTERNET SAGUENAY. Cette entreprise se spécialise dans la fourniture d'Internet haute vitesse et aussi de téléphonie dans les endroits au Saguenay-Lac-Saint-Jean où l'accès est difficile.

Actuellement, cette entreprise fournit le service Internet plus particulièrement aux internautes de « l'Île de Sable » et ailleurs. Ils se sont donnés comme mission de fournir le service là où les « gros joueurs »

ne veulent pas trop s'installer ou ne veulent pas investir pour améliorer l'accès. Un de leur client sur l'Île de Sables nous affirmait :

« J'encourage cette petite entreprise parce que ce sont des gens de chez-nous et proches de nous. On leur téléphone et rapidement ils répondent... et on peut les voir et leur parler. La qualité du signal est aussi bonne que celle des gros fournisseurs. Chapeau pour leur initiative. Moi je les encourage à 100 % .

» Un autre ajoute : « C'est du monde de chez-nous et ils connaissent bien nos problèmes... ils prennent le temps de nous les expliquer... » Un dernier nous a dit : « Faut s'organiser nous-même. C'est pas les "gros" qui vont nous organiser. On n'est pas assez payant pour eux. C'est une petite entreprise, mais ça marche... »

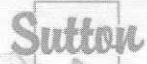
Ils ont, au printemps, un projet d'installer d'autres tours de réception pour améliorer encore davantage le service Internet à Lac-Kénogami. De plus, ils offrent depuis peu le service de téléphonie « IP », c'est-à-dire un téléphone branché sur Internet. Ils ont aussi des « solutions » pour les chalets (saisonnières).

Aujourd'hui, pour le développement de notre milieu, l'accès à Internet haute vitesse est un service essentiel et Internet Saguenay travaille à cet objectif.

Vous pouvez les contacter à :
581 383-0002 bureau
418 590-0373 cellulaire
info@internetsaguenay.biz
www.internetsaguenay.com



Hélène Gagnon
Courtier immobilier
Cell: 418.540.3459



GROUPE SUTTON ACCES PLUS
Agence immobilière
Franchisé indépendant et autonome de Sutton Québec

2395, St-Dominique
Jonquière QC G7X 6L1

Bur.: 418.542.7587
Fax: 418.542.7622
heleneg@sutton.com
www.suttonquebec.com

Quoi de neuf à l'AFEAS? Lors d'une rencontre Femmes d'ici, un sujet d'étude fut présenté : « J'ai mal à ma santé » Celui-ci aborde différents aspects de la santé et du système de santé du Québec.



Saviez-vous que pendant des siècles, les convictions religieuses, spirituelles ou culturelles ont dominé la façon dont les personnes atteintes d'une maladie mentale ont été traitées et considérées par la société?

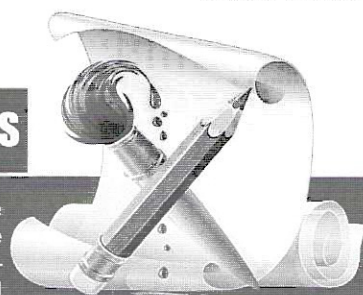
Ce n'est qu'à la fin du XVII^e siècle que les personnes qui ont des comportements étranges et inexplicables furent considérées souffrant d'une maladie mentale. C'est aussi à cette époque que naît la psychiatrie, en tant que discipline médicale. Avant 1930, la grande majorité de la population payait elle-même les soins dont elle avait besoin. C'est en janvier 1961, que le Québec adopte la Loi sur l'assurance-hospitalisation.

Bon, assez parlé de maladie. J'ai un remède simple et gratuit à vous proposer : Le rire. Celui-ci renferme une multitude de bienfaits; il renforce le système immunitaire, réduit le stress, favorise l'oxygénation de l'organisme, combat l'anxiété, la peur, la dépression et la douleur. De plus, la posologie de ce remède miracle est renouvelable à l'infini... À peu de frais, il est possible d'améliorer sa qualité de vie et de pouvoir plus en profiter.

Sûr ce, je vous souhaite, avec toutes les membres de l'AFEAS, beaucoup de rigolades... Ha Ha Ha Hi Hi Hi

Louise Tremblay

PEINTRES AMATEURS



L'ambiance était à la fête lors du souper de Noël des peintres amateurs. Chaque année cette activité est réconfortante et chaleureuse.

Madame Mado Poirier (professeur) tient à remercier Patrice pour les bons services qu'il nous a rendus dans le passé. Avant chaque activité notre salle était montée et après, tout était rangé, maintenant c'est nous qui faisons cet exercice, merci Patrice, ton aide nous manque.

Notre année de peintres amateurs se termine avec le réveil de la nature. Le désir d'entreprendre de nouveaux projets pour l'automne nous enthousiasme. En espérant un été inspirant.

À nos pinceaux pour étaler de la couleur sur nos toiles afin de se réchauffer des froideurs de cet hiver, qui traîne...

Lisette Tremblay

LES ENTREPRISES ST FOSSES SEPTIQUES ET CHAMP D'ÉPURATION

Entrepreneur Général	Estimation Gratuite	Résidentiel et Commercial
Asphalte Excavation Terrassement	Gravier Sable Terre Mini Réparation d'Asphalte Scellant	Marteau-Piqueur Hydraulique Déneigement R.R.Q. 8103-2518-00

Drain de Fondation
Réparation de fissures
Membrane d'étanchéité
Inspection par Camera (drain et égouts)
Entrée d'eaux et d'égouts



* Nous réalisons tout, de la première pelletée de terre, jusqu'à la dernière pelletée d'asphalte.

Travaux Clés En Main
418-818-3291

Aucun Sous-Traitant
418-695-4865

ASPHALTE



Serviceur Internet Sag-Lac Wimax inc.

Internet Saguenay

Internet Haute Vitesse
Téléphonie

Meilleur prix sur le marché
Offres pour saisonniers

Tel: 418.696.5692
www.internetsaguenay.com

Michel Jomphe Président

CHRONIQUE MOTONEIGISTE

Bonjour motoneigistes

Au moment d'écrire ces mots nous sommes encore en pleine saison. Une chose est certaine, cette année nous pouvons certifier que la saison a été bonne et belle. Pas de pluie dévastatrice pour les sentiers, beaucoup d'enneigement et aussi pas de bris majeurs pour la machinerie, voilà des conditions gagnantes pour une belle saison de motoneige.

Tout au long de la saison les bénévoles du Club ont tout fait pour que nos sentiers soient au meilleur de leur condition. Encore une fois je tiens à remercier les propriétaires de nous donner la permission de pratiquer notre loisir sur leur propriété. En ce sens je rappelle que nos droits de passage sont d'une largeur de 20 pieds. Je vous encourage donc à rester dans les sentiers balisés, car c'est là seulement que nous sommes autorisés à circuler.

Bientôt ce sera notre assemblée générale annuelle. Il faudra surveiller sur notre site Internet pour en avoir les coordonnées complètes. Je vous encourage à y être présent et présente. C'est le moment de voir la santé de votre Club de motoneigistes et aussi il y a une période où la parole est aux membres. Ce sera le temps de poser vos questions afin que votre club vous ressemble de plus en plus. L'assemblée générale annuelle d'un organisme sans but lucratif est un moment de démocratie essentiel à l'organisation.



Pour l'instant je recommande encore la prudence dans les sentiers. La présente saison tire à sa fin. Les ruisseaux commencent à gonfler... La vigilance doit donc être de tout temps. Nous n'avons pas eu d'accident majeur cette année dans les sentiers. Il serait triste qu'en fin de saison le téléphone sonne pour un tel événement...

En terminant je souhaite un bon temps de repos et que notre prochaine saison ressemble à la présente, je vous invite également à visiter notre site Internet :

www.motoneigesaguenay.com. Bien des informations y sont diffusées.

Jules Tremblay, président
Club de motoneigistes du Saguenay inc.
C.P. 631
Jonquière (Québec)
G7X 7W4

Pour information : 418 549-9731
Au plaisir de se rencontrer!

5 MAI 2014 Journée de la Capitation...

Une fois, une seule fois par année, vous avez vraiment l'occasion d'aider financièrement votre paroisse. Sur le sujet, permettez-nous une petite suggestion. Entourez donc la date du 5 mai sur votre calendrier, tout en y inscrivant : JOURNÉE DE LA CAPITATION.

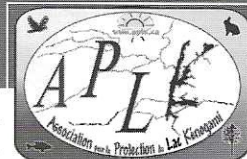
Entre 18 h et 20 h, des bénévoles passeront chez-vous afin de recueillir vos dons.

Accueillez-les bien et merci à l'avance pour votre générosité.

Le comité
Bibiane Parrot
Suzanne Maltais-Gagnon

DENIS GIRARD INC.
EXCAVATION
Lic. RBQ: 2620 9478 80
EXCAVATION TERRASSEMENT
TERRE, SABLE ET GRAVIER
Installation septique complète
DRAINAGE
2650, St-Dominique, Jonquière, QC G7X 6P3
TÉLÉPHONE: **547-0001** FAX: **542-1451**

Maltais Loisirs Sport
Réparation mécanique, pièces neuves et usagées (bateau, vtt, motoneige...)
Transport de bateau et remorquage
Martin Maltais
5776 ch. du Quai, Lac-Kénogami
Tel.: 418-542-1817 Cell.: 418-540-8485



ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DU LAC KÉNOGAMI

www.aplk.ca

MISSION : « La mission de l'Association pour la protection du lac Kénogami et son territoire consiste à exercer une surveillance constante, afin de préserver la qualité et l'utilité de ce plan d'eau pour les générations présentes et futures, tout en s'orientant vers un développement durable. »

OBJECTIFS

De regrouper en association les propriétaires résidents et estivants, les locataires et tous les utilisateurs du lac Kénogami en général.

De promouvoir et défendre les intérêts de ses membres et faire à cet effet des représentations auprès des corps publics et privés.

De prendre tous les moyens jugés utiles et nécessaires, afin de maintenir et d'améliorer la qualité de vie et de l'environnement au lac Kénogami et sur son territoire, pour permettre aux propriétaires, aux locataires et aux utilisateurs d'en jouir pleinement.

D'informer et de sensibiliser les propriétaires résidents et estivants, les locataires et tous les utilisateurs du lac Kénogami sur les enjeux majeurs affectant la qualité de vie et de l'environnement au lac Kénogami et sur son territoire.



EXÉCUTIF ET DIRECTEURS DU CONSEIL ADMINISTRATIF :

Sur la photo et de gauche à droite :

Paul Ruel, directeur de la gestion et des travaux du plan d'eau. **Jos Thomas**, représentant APLK au siège de l'OBVS. **Michel Thiffault**, vice-président, directeur de la sécurité. **Yves Truchon**, directeur de liaison avec les municipalités de Larouche et Hébertville. **Claude Gagnon**, président, directeur du suivi de projet de foresterie. **Alain Corneau**, trésorier, directeur des affaires publiques. **Carlos Olivas**, secrétaire général, directeur de liaison avec Ville Saguenay. **Alain St-Gelais**, directeur du site web et du patrimoine. **Roger Villeneuve**, directeur du financement.

Sont absents de la photo : **Roger Boivin**, directeur adjoint de la sécurité et **Rémi Desbiens**, directeur adjoint de la gestion et des travaux du plan d'eau.

Sécurité sur le lac Kénogami

Depuis les trois dernières années, le lac Kénogami connaît une croissance importante du nombre d'embarcations motorisées, qui y naviguent. La popularité montante de ce loisir, de la pratique des sports nautiques, mais surtout l'absence d'espace disponible, dans l'ensemble des marinas de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, ont fait que le nombre d'embarcations sur le lac est devenu préoccupant. Avec la proximité de la ville et ses facilités d'accès, le lac Kénogami est une destination de prédilection pour un grand nombre de citoyens qui possèdent un bateau. Tous les stationnements aux différents accès autour du lac sont occupés, même qu'ils débordent, par beau temps la fin de semaine et durant la période de vacances.

Cette croissance du nombre d'embarcations multiplie indubitablement le risque d'accidents. Bon nombre de propriétaires de bateau ne connaissent pas les règles de base essentielles. Le respect, le civisme, la connaissance du plan d'eau (ses baies, ses hauts fonds, ses chenaux...) et particulièrement la connaissance des règles du nautisme de plaisance sont les éléments indispensables pour assurer la sécurité de tous ceux qui pratiquent ce loisir. Malheureusement, force est de constater que tous ces éléments ne font pas partie des passagers d'un trop grand nombre d'embarcations naviguant sur le lac. La natation, la pratique de randonnée en kayak, en pédalo, en canot ou à la voile sont devenues impraticables à de nombreux endroits du lac, à cause de la vitesse et du trop grand nombre d'embarcations.

Plusieurs résidents se plaignent de l'absence de contrôle des embarcations, au niveau de l'achalandage, de la vitesse, ainsi que du bruit de certains plaisan-

ciers, particulièrement en fin de soirée.



Nous croyons, à l'APLK, qu'il y a urgence d'agir avant que l'inévitable ne vienne frapper l'un de nous ou de nos proches. Nous avons récemment amorcé des travaux avec Ville de Saguenay, afin d'améliorer et de mettre en place des mécanismes, pour assurer une plus grande sécurité et une meilleure quiétude par grande affluence. Nous comptons ensemble, apporter des changements pour la prochaine saison estivale, qui approche à grand pas.

Notre mission première est de protéger ce beau grand lac qui nous appartient, mais il ne faut surtout pas oublier de protéger ceux qui résident autour. C'est une question de respect, de civisme, mais surtout de responsabilité individuelle.



Que le temps passe vite! Déjà un an que je suis président du club FADOQ La Jouvence de Lac-Kénogami. Combien les membres de l'exécutif ont travaillé fort pour mener à bien cette organisme si important pour le secteur. Ensemble nous avons traversé certaines épreuves, comme le décès de plusieurs membres, quelques-uns ayant des postes plus importants que d'autres. Nous avons dû nous relever et nous réorganiser. Je remercie grandement les membres qui ont mis l'épaule à la roue, car il fallait continuer.

Dimanche le 13 avril se tiendra notre assemblée annuelle. J'invite tous les membres à venir à cette réunion afin de constater le travail accompli. Cette réunion se tiendra à partir de 11 h et sera suivie d'un dîner communautaire.

Lors de cette réunion, il y aura des élections, quelques postes seront à combler. J'invite les membres qui ont un peu de

disponibilité et de capacité informatique et qui aimeraient vivre l'expérience à venir nous trouver au sein de l'exécutif, les tâches ne sont pas lourdes et chez nous le travail en équipe est très important. Pour plus d'information, veuillez appeler le sous-signé.

Je remercie grandement ceux et celles qui ont appuyé notre contrat social, un jour nous serons récompensés pour nos revendications et notre intérêt porté au bien-être de nos aînés.



Robert Villeneuve
Président de La Jouvence
418 547-7817

CONTRAT SOCIAL COOP-LA JOUVENCE

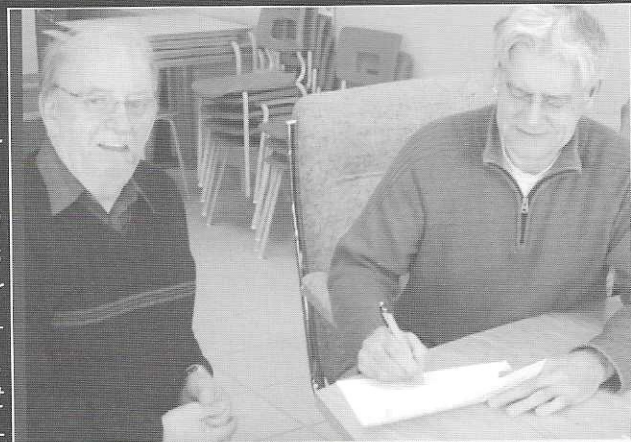
Lors de la rencontre du 6 février 2014, le conseil d'administration de la Coop a signé un contrat social avec La Jouvence. La Coop Lac Kéno s'est engagée de façon unanime et par contrat à :

« Prévoir l'impact sur la qualité de vie des aînés dans toutes nos décisions, pratiques, choix de gestion et relations, et à faire en sorte que nos actions favorisent le maintien d'un niveau de qualité de vie adéquate pour tous les aînés, actuels et futurs.

Respecter l'intégrité physique et morale des aînés dans toutes nos actions.

Reconnaître notre responsabilité collective envers les aînés pour leur garantir un accès adéquat à tous les services nécessaires pour assurer leur santé, leur sécurité, leur bien-être et leur appartenance à la société.

Communiquer, mobiliser, revendiquer, demander, dans la mesure de nos capacités, que l'ensemble des intervenants de la société civile mettent en œuvre les actions nécessaires à assurer une qualité de vie adéquate aux aînés »



Cet engagement cadre très bien avec la mission de la Coop. Cette dernière a été créée pour développer des services de proximité de qualité et ça touche aussi et surtout nos aînés. Aidons nos aînés en soutenant notre Coop.

La nature prend le dessus. Les bourgeons vont bientôt éclore. C'est le cycle de la vie qui se poursuit. Dans quelques jours ce sera la fête de Pâques. Une question qui est souvent posée est pourquoi cette fête n'est pas toujours à la même date comme Noël? La fête de Pâques tire son origine de la grande fête païenne du retour du printemps, la célébration du retour à la lumière et à la vie après les longs mois sombres de l'année. Cette célébration païenne avait toujours lieu le dimanche qui suit la troisième lune du printemps. C'est donc pour cette raison que la grande fête de Pâques est célébrée à dates variables. La lumière l'emporte vraiment sur les ténèbres.

Il y a aussi la tradition de l'eau de Pâques. Une tradition associée encore à la nature qui reprend vie au printemps. Une eau vivifiante qui ne se corrompt pas et qui a plein de vertus. L'eau courante qui coule des ruisseaux ou des sources au printemps est une eau nouvelle et fraîche. La cueillette de l'eau de Pâques doit se faire avant le lever du soleil le jour même de la Résurrection du Christ, donc au matin de Pâques. Il est dit que pour que cette eau soit efficace elle doit être puisée dans un endroit où l'eau coule à l'année. L'eau d'un ruisseau ou d'une rivière, d'un fleuve peut convenir. Il faut puiser de l'eau courante donc pas dans un puits ni dans un lac... De plus, selon la tradition, il faut puiser l'eau à

sens contraire du courant. Cette cueillette est de tradition ancestrale française de la Bretagne et de la Normandie, dont l'origine remonte aux anciens rites païens associés à la fête du printemps. La tradition se poursuit encore aujourd'hui.

Ici au Lac Kénogami il y en a de ces ruisseaux qui coulent. Imaginons qu'une source existante puisse être aménagée ici chez nous. Ce serait encore une fois très agréable pour notre milieu de vie... (Si ce lieu existe il faut se le dire...)

À chacune et chacun je souhaite un bon temps de printemps 2014.

Martin Tremblay M.A.

Agent de pastorale en solidarité sociale

UNE INVITATION...

Pâques 2014 est déjà à nos portes. Pour plusieurs, les préparatifs matériels sont déjà inscrits à l'agenda. Et mon cœur, est-ce que je prends une minute pour le préparer à vivre cette grande fête qui est, au départ et avant tout, une fête religieuse, à laquelle s'est greffée, au fil des ans, toute cette partie sociale?

Nous vous invitons donc chaleureusement à venir en grand nombre aux célébrations religieuses qui se dérouleront au cours de la Semaine sainte, à la chapelle Saint-Cyriac de Lac-Kénogami. À Saint-Cyriac, tout le monde le sait, ce n'est pas pareil! C'est chaleureux, convivial et la chapelle est tellement belle. Venez-y voir et vous donner un temps d'arrêt, un temps de paix.

Voici l'horaire pour les célébrations de la Grande semaine

Dimanche 13 avril 9 h 30 célébration spéciale des Rameaux.

Judi saint, 17 avril 19 h Tous assis ensemble autour de la table, nous faisons mémoire du **dernier repas de Jésus** avec ses amis. Suit un temps d'adoration avec Jésus au Jardin de Gethsémani.

Vendredi saint, 18 avril 19 h Chemin de croix animé : un temps de méditation sur la Passion de Jésus.

Dimanche de Pâques 20 avril 9 h 30 célébration de la **RÉSURRECTION**. Et cette année, nous aurons la joie d'accueillir deux familles qui ont choisi de faire baptiser leur enfant à cette occasion. Une raison de plus pour venir fêter à la chapelle Saint-Cyriac.

Monique Caron, pour le comité de liturgie

SE PRENDRE EN MAIN

Depuis des années, c'est toujours le même désir qui revient, inlassablement, dans notre Église diocésaine : la prise en charge de chaque communauté par les baptisés eux-mêmes.

Que d'efforts accomplis au cours des dernières décennies pour éveiller chez les baptisés le sentiment d'appartenance, la découverte que nous sommes frères et sœurs.

Et maintenant, voici que ce grand défi revient à l'ordre du jour avec le nouveau cadre d'animation des unités pastorales : « *permettre à chaque communauté de se prendre en charge elle-même* »

Un jour, quelqu'un m'a fait comprendre ceci : « *Si tu veux améliorer une situation, choisis des personnes **loyalement insatisfaites**.* » Parce que les gens qui sont satisfaits ne tiennent pas à changer quoi que ce soit et on le comprend bien.

Jésus a été lui-même cet homme « *loyalement insatisfait* » qui a invité à changer les situations. « *J'ai eu faim et tu ne m'as pas donné à manger, j'étais malade et tu ne m'as pas visité, etc...* » « *Il y avait un homme riche qui chaque jour faisait bonne chair. Et un pauvre nommé Lazare gisait près de son portail couvert d'ulcères.* »

Sous son inspiration, la 1^{ère} communauté chrétienne a voulu vivre l'essentiel de l'Évangile et de l'Église dans un climat fraternel « *Ils mettaient tout en commun, ils partageaient la parole, la fraction du pain et personne n'était dans le besoin. Ils vivaient dans la joie et la simplicité du cœur.* »

Être des baptisés debout qui redécouvrent toute leur dignité : « *prêtres, prophètes et rois* », « *prêtresses, prophétesses et reines* » ; être des baptisés qui se prennent en main et qui se sentent responsables de la construction du Royaume ; être des baptisés qui ne sont pas là pour aider le prêtre ou l'équipe

pastorale dans sa mission, mais qui ont saisi le sérieux de leur baptême et qui croient en leur propre mission, telle fut l'expérience vécue par la 1^{ère} communauté.

Ainsi, la communauté de Saint-Cyriac est invitée aujourd'hui à devenir toujours plus une communauté locale autonome avec son équipe locale, son responsable choisi par la communauté. Elle veillera, avec l'aide d'un accompagnateur, à la prise en charge de la communauté par elle-même. C'est un long et beau chemin, à l'exemple de la Coop Lac Kéno et de ses nombreux développements.

Nous sommes les partenaires de l'Esprit dans ce projet. « Ayant ainsi parlé, il répandit sur eux son souffle et leur dit : Recevez l'Esprit-Saint »

Ce que nous sommes est le cadeau que Dieu nous fait, mais ce que nous devenons est le cadeau que nous faisons à Dieu.

Louis-Marie Beaumont



Un mot de notre maire

Saguenay a procédé à deux autres annonces majeures ces dernières semaines, portant à quatre le nombre de celles-ci concernant l'arrondissement de Jonquière depuis la mi-février.

Le plus récent projet se veut l'habitation La Lancée, une initiative nécessitant un investissement de 5 100 000 \$. La Lancée inclura 20 logements sociaux, 21 places en Centre de la petite enfance et une salle communautaire pour les aînés.

Les logements sociaux sont destinés à des ménages stables pour des individus désirant effectuer un retour aux études, mais qui éprouvent des difficultés financières à atteindre cet objectif.

La Lancée sera située en bas de la côte Saint-Dominique, sur l'ancien site du garage Mazda, d'Automobiles Saguenay et d'Encan Saguenay. Il s'agira d'un autre élément intégré au plan de revitalisation du centre-ville de Jonquière.

La Ville contribue à ce projet en accordant un crédit de taxes de 25 ans, pour un montant de 1 500 000 \$ et versera également 1 600 000 \$ sur une période de 25 ans afin de payer le coût de la mensualité sur le prêt pour la salle communautaire.

Nous avons déjà procédé à la démolition de la bâtisse et passerons bientôt à l'étape suivante, qui est la décontamination du terrain. Coût de l'opération : 125 000 \$. Lorsque le ménage du site sera complété, nous céderons le terrain à l'Office municipal d'habitation et la construction du nouveau complexe va débuter.

Bibliothèque d'Arvida

Par ailleurs, la bibliothèque d'Arvida, située au centre-ville de ce secteur, fera l'objet de travaux de réaménagement au coût de 3,5 millions \$. En compagnie du député et ministre Sylvain Gaudreault, nous avons procédé à l'annonce, le 4 mars dernier, en présence de plusieurs conseillers municipaux, dont le conseiller du district concerné, monsieur Carl Dufour.

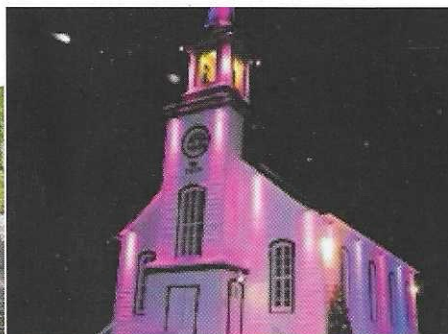
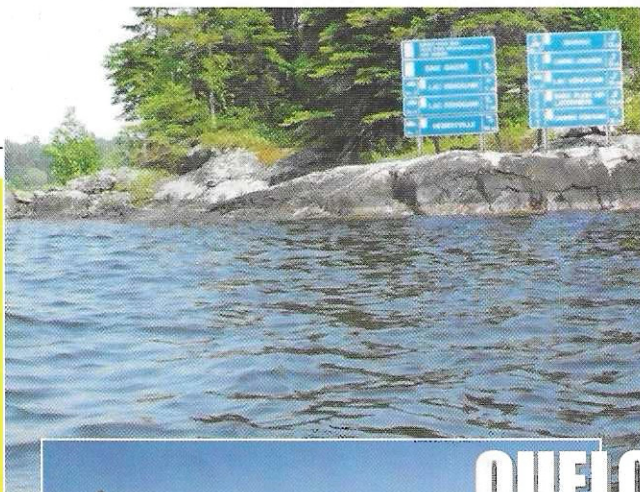
La Ville de Saguenay injecte 1 866 000 \$ dans la rénovation de l'édifice et le gouvernement du Québec, 1 633 905 \$.

Dans un premier temps, Promotion Saguenay a conclu une entente avec le propriétaire actuel du bâtiment afin que la Ville puisse s'en porter acquéreur. Ainsi, Saguenay pourra réaliser les travaux prévus dans un immeuble lui appartenant.

La bibliothèque sera réaménagée au grand complet, ce qui comprend la restauration de la façade de l'immeuble, afin de lui redonner son cachet d'antan. L'établissement doublera de superficie, on y ajoutera des équipements et du mobilier modernes. Le second étage sera aussi utilisé.

L'institution est située dans l'ancien marché public d'Arvida, cité en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel par la Ville de Saguenay en 2013. L'ouverture de la nouvelle bibliothèque est prévue au printemps 2015.

Jean Tremblay
Maire de Ville Saguenay



QUELQUES CLICHÉS...

